



## **Le canton de Champlain lève les mesures d'évacuation en raison d'un déversement de carburant dans la rivière des Outaouais**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**lundi 8 mai 2017 – 10h30**

**L'ORIGINAL** – Le canton de Champlain lève ses mesures d'évacuation qui avaient été recommandées dans certains secteurs de L'Original à la suite d'un déversement de carburant dans la rivière des Outaouais.

En guise de précaution, un avis sur la consommation d'eau et une note d'évacuation recommandée ont été émis en soirée du dimanche 7 mai auprès de certains résidents riverains du secteur immédiat. Après avoir examiné la situation tôt ce matin, le Groupe communautaire de contrôle (GCC) du Canton a autorisé le démantèlement du centre d'évacuation de la Croix-Rouge à compter de 13 h, cet après-midi. Le Bureau de santé de l'Est de l'Ontario (BSEO) a aussi levé l'interdiction de consommer/d'utiliser l'eau. Les résidents qui ont été évacués en raison du déversement peuvent retourner à leur domicile et ceux qui n'ont pas été affectés par l'inondation peuvent recommencer à utiliser et à consommer leur eau de puits.

Toutefois, l'état d'urgence est maintenu relativement à l'inondation dans le secteur de L'Original. Nous demandons aux citoyens d'être prudents. Un autre communiqué de presse sera diffusé sur la situation.

-30-

**Renseignements :**

**Canton de Champlain 613.678.3003**

*Le canton de Champlain est une municipalité de l'Est de l'Ontario située entre Ottawa (Ontario) et Montréal (Québec) et compte une population d'environ 8 600 personnes. Sa frontière au nord est délimitée par la rivière des Outaouais.*